

CONSEIL MUNICIPAL EN 3 POINTS



Le Conseil municipal de Longueville, mercredi 12 avril, votait son budget en développant ses points forts.

**1. Le budget principal 2017**

Un fonctionnement de 2 130 100 € et un investissement de 2 222 372 €, totalisent un budget de 4 352 472 €.

**2. Les taxes**

Philippe Fortin, maire de Longueville a été suivi dans sa proposition de ne pas augmenter les taux. Le produit fiscal de l'exercice 2016, était de 474 191 €. Seule une augmentation de l'assiette de base pour le calcul des taux, fixée par l'État, pourra faire varier cette différence à la hausse.

**3. La friche industrielle**

Pour traiter l'aménagement d'une partie de la friche industrielle, Philippe Fortin a proposé un sous-budget spécifique : « Il faut savoir qui finance quoi, l'enquête publique qui faisait suite à notre demande d'expropriation, s'est soldée par un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur. » La commune pourra racheter la friche et devra engager des études avant d'implanter, de construire ou de restaurer.

**4. La station d'épuration**

Avec la friche, elle constitue un second point fort bien qu'elle fasse partie du budget assainissement, distinct, comme celui de l'eau, du budget principal. À elle seule, elle représente un investissement de 4 millions d'Euros.